



Samedi 15 Avril 2023

Pèlerinage paroissial à Namur en Belgique à la découverte de l'œuvre de

Sainte Julie Billiart

Les *Sœurs de Notre-Dame de Namur* forment une congrégation religieuse catholique de droit pontifical fondée à Amiens (France) en 1804 par Julie Billiart (1751-1816) et quelques compagnes rescapées de la Terreur.

La congrégation fut approuvée par l'évêque de Namur (Belgique) en 1818.

Les religieuses se consacrent à l'éducation religieuse et à l'enseignement des jeunes filles pauvres.

Sœurs de Notre Dame
222, rue Julie Billiart
60490 CUVILLY
Tel : 03 44 85 08 67



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

07 h 45 : Rassemblement devant l'église de CUVILLY
Bénédiction des pèlerins

08 h 00 : **Départ** en car pour Namur
Animation, chants et prières pendant le voyage.
Pause café sur le trajet

11 h 30 : **Accueil à la Congrégation**
Célébration de la **Messe** dans la chapelle des Sœurs

12 h 30 : **Repas partagé** dans le grand réfectoire
Chacun apporte son repas pour un « tiré du sac »

13 h 30 : **Activités** autour de trois ateliers

16 h 00 : **Départ** pour un retour dans l'Oise vers 20h

ATELIER 1	Visite du Centre d'Héritage en petits groupes accompagnés par Sœur Christiane et Marie Felten (archiviste générale de la congrégation). C'est cette année le 10 ^{ème} anniversaire du Centre d'Héritage.
ATELIER 2	Basés sur les vocations : témoignages, démarches, vie de la congrégation. Intervention de Sœur Jennifer, Sœur Marie-Thérèse et Sœur Adrienne.
ATELIER 3	Visite en extérieur de la première maison de Sainte Julie et de la Cathédrale de Namur . (attention 15 minutes de marche pour y aller).



COUPON D'INSCRIPTION ♦ 27 € par personne			
NOM			
PRÉNOM			
ADRESSE MAIL			
TÉLÉPHONE			
COMMUNE D'ORIGINE			
CHOIX DE L'ATELIER	<input type="checkbox"/> Atelier 1	<input type="checkbox"/> Atelier 2	<input type="checkbox"/> Atelier 3

* Règlement par chèque (27 € par personne) à l'ordre des « Amis de Julie », à remettre aux sœurs, ou à la sacristie lors d'une Messe ou dans l'un des secrétariats de la Paroisse.

* **Ne pas oublier sa pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport).**

* Merci de préciser s'il y a une particularité en terme de mobilité par exemple.

